

n° d'enregistrement :

DRH/2026/63/A

Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Électricien-ne courants fort ou faible, session 2026, dans les académies de CRETEIL et VERSAILLES.

Le président de l'UNIVERSITE EVRY PARIS SACLAY,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de CRETEIL et VERSAILLES, au titre de l'année 2026 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Électricien-ne courants fort ou faible, au titre de l'année 2026, dans les académies de CRETEIL et VERSAILLES :

Madame DE CARVALHO RODRIGUES Véronique, ingénieure d'études de classe normale, présidente, Université d'Evry Val d'Essonne, Evry.

Monsieur JEAN-PIERRE Florent, directeur adjoint du patrimoine et des moyens généraux, vice-président, Université d'Evry Val d'Essonne, Evry.

Madame BOURRIEU Christelle, ingénieure de recherche hors classe, experte, Université Claude Bernard Lyon 1, Lyon.

Monsieur LASTAPIS Lionel, technicien de recherche et de formation de classe normale, Université Paris 10 Paris Nanterre, Nanterre.

Monsieur MARTEL Charles-Henri, technicien de recherche et de formation de classe normale, Université Paris 12 Paris Est Créteil Val de Marne, Créteil.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à _____, le _____

